Accusé de réception en préfecture

021-212102313-20140127-VD20140127-003-DE

Date de télétransmission : 29/01/2014 Date de réception préfecture : 29/01/2014

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 27 janvier 2014



## MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M.OUAZANA

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme JUBAN) - M. MASSON (pouvoir M. DEVALEE) - M. DUPIRE (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. BERTELOOT (pouvoir M. MILLOT) - M. IZIMER (pouvoir M. EL HASSOUNI) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : Mme GAUTHIE

## OBJET DE LA DELIBERATION

Projet Educatif Global - Organisation de la manifestation "Jeunesse en fête" - Convention d'objectifs et de moyens conclue le 12 mars 2012 entre la Ville de Dijon et la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques de la Côte d'Or - Avenant n°5

Monsieur El Hassouni au nom des commissions des sports et de la jeunesse, de la réussite éducative et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 12 mars 2012, le Conseil Municipal a approuvé le projet de convention d'objectifs et de moyens à conclure entre la Ville et la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques de la Côte d'Or.

L'objet du rapport est de définir, sous la forme d'un avenant n°5 à la convention, les modalités de partenariat entre la Ville et cette association pour l'organisation de "Jeunesse en fête", manifestation annuelle du Projet Educatif Global qui a lieu en juin sur l'esplanade Epirey.

3

Il est proposé de confier la coordination de l'événement, organisé en interne jusqu'en 2013, à la Ligue de l'Enseignement, à compter de 2014, avec trois objectifs :

- l'augmentation du public familial,
- la sécurisation de l'organisation de la manifestation,
- la participation des jeunes (11-25 ans).

Les crédits nécessaires à l'externalisation de la manifestation correspondent au budget dévolu à son organisation chaque année.

En réponse à un appel à projet, la Ligue de l'Enseignement a proposé deux scénarios correspondant au financement de la manifestation :

- soit sur une demi-journée pour un public familial et les accueils de loisirs, à hauteur de 8 000 €,
- soit sur la journée, impliquant les écoles le matin, à hauteur de 10 000 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des sports et de la jeunesse, de la réussite éducative et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1- décider de confier l'organisation de la manifestation "Jeunesse en fête" à la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Oeuvres Laïques de la Côte d'Or, à compter de 2014;
- 2- approuver le projet d'avenant n°5 à la convention d'objectifs et de moyens à conclure entre la Ville et l'association, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 3 m'autoriser à signer l'avenant définitif, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

